



Jugement contradictoire datant de 2002

Par **tristane**, le **22/10/2015** à **14:42**

bonjour,
suite à un crédit cofidis en 2001 il y a us un jugement contradictoir rendu le 14/05/2002 et depuis cette date je n'aie jamais rien reçus ,sauf que le 21/09/2015 un huissier ce présente pour ce dossier vieux de 13 ans je voudrais savoir ce que je peux faire.es ce que je peux faire annuler ce dossier ou es ce que je dois payer la somme de 1283,43+1962,93 intérêt qui cours depuis 2001
merci pour votre aide